

Le 2 avril 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 avril 2012 de la Municipalité Paroisse de Notre-Dame de Lourdes, tenue au 830, rue Principale à Notre-Dame de Lourdes, le deuxième jour d'avril deux mille douze à vingt heures.

Sont présents:

- M. Jocelyn Bédard, maire
- M. Donald Laliberté, conseiller siège no 1
- M. Jean-François Carrier, conseiller siège no 2
- M. Yannick Lemire, conseiller siège no 3
- Mme Sophie Samson, conseillère siège no 4
- M. Jimmy Fiset, conseiller siège no 5
- M. Yves Payette, conseiller siège no 6 (ABSENT)

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la session régulière
    - 1.1 Mot de bienvenue
  - 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 3.0 Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
  - 4.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012
  - 5.0 Correspondance et suivi
  - 6.0 Rapport des élus et de l'inspecteur municipal
  - 7.0 Congrès ADMQ
  - 8.0 Formation directrice générale
  - 9.0 Frais de cadastre ou de bornage
  - 10.0 Centre d'action bénévole
  - 11.0 Embauche de l'inspecteur municipal à temps plein
  - 12.0 Résiliation de l'entente inter municipale relative à l'attribution de permis de construction et de rénovation :
  - 13.0 Comptes à payer
  - 14.0 Varia
    - 14.1 - Tirage des prix – consultation famille
    - 14.2 - Modification de la réglementation d'urbanisme
    - 14.3 – Soirée Chasse-O-maniac
    - 14.4 - Visibilité de la salle municipale
  - 15.0 Questions de l'assemblée
  - 16.0 Levée de la séance
- 

Formant quorum, sous la présidence de Monsieur le maire Jocelyn Bédard, Madame Danielle Bédard fait fonction de secrétaire.

R12-04-043  
Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

ADOPTÉE

R12-04-044  
Intervertir les points

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour.

ADOPTÉE

R12-04-045  
Procès-verbal  
du 5 mars 2012

Monsieur le maire demande aux conseiller(ères) s'ils ont tous et toutes reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012.

Étant tous et toutes affirmatif(ves), il est proposé par Monsieur Jimmy Fiset et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mars 2012 soit approuvé et signé.

ADOPTÉE

Le 2 avril 2012

Lecture brève du courrier reçu au cours du mois et suivi des sessions s'il y a lieu.

Les membres du conseil, incluant le maire, font un résumé de leurs activités municipales au cours du mois.

R12-04-046  
Congrès ADMQ -  
Directrice  
générale

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les frais d'inscription de la directrice générale au congrès de l'ADMQ qui aura lieu du 6 au 8 juin 2012, au montant de quatre cent cinquante dollars ( 450. \$ ), taxes en sus ainsi que les frais s'y rapportant, sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE

R12-04-047  
Formation -  
Directrice  
générale

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les frais d'inscription de la directrice générale à une formation de l'ADMQ portant sur les appels d'offres et la gestion contractuelle, au montant de deux cent soixante dollars ( 260. \$ ), taxes en sus ainsi que les frais s'y rapportant, sur réception des pièces justificatives.

ADOPTÉE

R12-04-048  
Mandat à  
l'arpenteur -  
vente d'une  
partie de terrain

CONSIDÉRANT QUE la municipalité vend une partie du terrain portant le numéro de lot 4016280 à M. Ulric Lagaçé et Mme Marie-Eve Tremblay;  
Il est proposé par Madame Sophie Samson et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à l'arpenteur Michel Benjamin d'effectuer les plans de cadastre ou de bornage du terrain.

ADOPTÉE

R12-04-049  
Achat de billets -  
souper action  
bénévole

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action bénévole de l'Érable tiendra un souper conférence le jeudi 19 avril 2012, dans le cadre de la Semaine nationale de l'action bénévole;  
Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat de deux billets pour les membres du conseil municipal, au coût de cinquante dollars ( 50. \$ ).

ADOPTÉE

R12-04-050  
Embauche à  
temps plein -  
inspecteur  
municipal

Considérant que divers travaux de voirie sont à faire pour l'année 2012;  
Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers;  
QUE l'inspecteur municipal recommence son travail à temps plein à compter du lundi 2 avril 2012, soit trente-cinq (35) heures par semaine pour l'année 2012;

ADOPTÉE

R12-04-051  
Résiliation de  
l'entente inter-  
municipale -  
permis de  
construction

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'embauche d'une nouvelle ressource;  
Il est proposé par Monsieur Jean-François Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers de résilier l'entente inter municipale relative à l'attribution de permis de construction et de rénovation, avec la Municipalité Régionale de Comté de l'Érable (MRC) et les municipalités d'Inverness, St-Pierre-Baptiste, Ste-Sophie-d'Halifax et Villeroy.  
QUE cette résiliation prenne effet le 1<sup>er</sup> mai 2012.

ADOPTÉE

Le 2 avril 2012

R12-04-052  
Comptes à  
payer

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les comptes à payer pour un montant total de soixante-six mille huit cent trente-trois dollars et quatre-vingt-dix-huit sous ( 66833.98 \$ ) et d'autoriser la secrétaire-trésorière d'en effectuer le paiement.

ADOPTÉE

Varia :

Tirage des prix – consultation Famille :

Mesdames Sophie Samson et Nathalie Côté, membres du Comité MADA ont procédé au tirage des prix suite à la consultation auprès des familles de la municipalité.

- La gagnante d'un certificat cadeau d'une valeur de \$ 50. au cinéma Galaxy et d'un certificat cadeau d'une valeur de \$ 50. au restaurant St-Hubert est Madame France Blier.
- La gagnante d'un certificat cadeau d'une valeur de \$ 50. au magasin GO Sport est Madame Karine Boivin.

R12-04-053  
Mandat à la MRC  
modification d'un  
règlement

ATTENDU QUE la municipalité veut apporter une modification à la réglementation d'urbanisme;

Il est proposé par Monsieur Donald Laliberté et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la MRC de l'Érable pour la confection du règlement concernant la modification de la réglementation d'urbanisme et que les frais s'y rattachant soient payés par la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes.

ADOPTÉE

Soirée Chasse-O-maniac :

Il est demandé par Monsieur Donald Laliberté qu'une lettre de remerciement soit transmise à tous les commanditaires qui ont généreusement contribué à la soirée Chasse-O-maniac qui a eu lieu le 16 mars dernier.

Visibilité de la salle municipale :

M. Donald Laliberté suggère d'améliorer la visibilité de la salle municipale.

La période des questions s'ouvre à 20h31 et se termine à 20h37.

R12-04-054  
Levée de la  
séance

Il est proposé par Monsieur Yannick Lemire et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 20h37.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Directrice générale/secrétaire-trésorière

Je, Jocelyn Bédard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

\_\_\_\_\_  
Initiales